

Journal de bord de la Recherche-Action Participation

PARTICIPATION : MA MISSION LOCALE, UNE ASSOCIATION COMME LES AUTRES ?

Le troisième webinaire de la recherche-action « Ma Mission Locale, une association comme les autres ? » introduit le sujet du projet associatif comme un outil favorisant le questionnement de la participation. L'objectif : prendre en compte les statuts, le mode de gouvernance et la définition du projet associatif pour mettre en place les conditions qui favorisent la participation des jeunes mais aussi celle des professionnel·les et des élu·es à la vie de la structure. Dans le réseau la labellisation introduit également la notion de participation.

GOVERNANCE ET PARTICIPATION – OUTILLAGE

Pour rappel, le cadre légal concernant les Missions Locales est fixé par le Code du travail (Articles L5314-1 à L5314-4). Il prévoit que celles-ci peuvent se constituer en association ou en groupe d'intérêt publiques (GIP). Comme l'a pensé Bertrand Schwartz, au sein des Conseil d'administration des Missions Locales, la concertation de différents acteurs est le fondement de leur gouvernance : élu·es locaux·les, partenaires sociaux, administrations et tissu associatif ([Interview de Bertrand Schwartz, 2002](#))

Ce cadre légal qui organise la gouvernance des Missions Locales ne mentionne ni les « jeunes » ni les « personnalités dites qualifiées » mais n'empêche pas non plus leur implication. Selon l'UNML, « le projet associatif définit la raison d'être de l'association, sa vocation, ses missions, sa vision du territoire et des besoins des jeunes, ses orientations, principes d'actions [...]. Il constitue un socle fédérateur pour toutes les parties prenantes et un cadre de cohérence pour élaborer le programme d'actions/la feuille de route de la Mission Locale. »

La labellisation ([Article - La démarche de Labellisation](#)) prévoit un chapitre « Gouvernance ». Il rappelle l'ancrage des principes du service public dans les Missions Locales : égalité, continuité, adaptation, accessibilité, neutralité, transparence, confiance, fiabilité, simplicité, participation des usagers (Source : Charte des services publics 1992). Le niveau 4 du critère 5 de la labellisation prévoit l'élaboration du projet associatif par « une méthode participative, mobilisant la gouvernance, les partenaires de la Mission Locale et les salariés et/ou les jeunes ».

SECTEUR MÉDICO-SOCIAL ET PARTICIPATION REGARD EXTÉRIEUR

Ana Patricio, Consultante et formatrice en ingénierie sociale dans le secteur social et médico-social, nous a partagé ses connaissances sur le sujet lors de ce Webinaire #3.

Elle rappelle l'importance de la [Loi 2002-2](#) qui a fortement contribué à l'introduction de la notion de participation au sein du cadre légal : « à partir de là, on commence à penser ce qu'on propose dans les institutions sociales et médico-sociales pas comme une prise en charge de la personne, sinon plus comme un accompagnement. ». Cette loi oblige notamment à la création du Conseil de la Vie Sociale (CVS) composé de représentants des usagers, des professionnel·les et de l'organisme gestionnaire. Ce « changement de mœurs » permet une mise en place longue mais nécessaire de cette participation « qui n'est pas inné » comme le souligne Ana.

En complément, la [Loi 2005-102](#), davantage portée sur le handicap, est particulièrement importante puisque son intitulé inscrit la notion de participation et celle de citoyenneté.

« Peu importe le public accueilli, son niveau cognitif, son niveau de compréhension, on peut toujours, d'une façon ou d'une autre, accompagner la participation à différents niveaux. »

Ana met en avant l'importance d'adapter cet accompagnement de la participation aux publics. Il s'agit de « donner la possibilité de choisir », ce qui aide à la valorisation de soi.

« Sortir de la place de consommateurs et les mettre à une place d'acteurs. ». Pour illustrer ce propos, Ana nous parle de deux établissements portant une démarche participative : une structure d'hébergement pour personnes sans domicile qui laisse les clefs à ses résidents ; un foyer pour personnes en situation d'handicap qui travaille sur la mobilité autonome de ses résidents en milieu rural.

Pour aller plus loin, Ana nous propose une bibliographie sur [le pouvoir d'agir](#). Son témoignage complet est à retrouver en vidéo : [Webinaire #3 Ana Patricio, secteur médico-social](#)

Pour visionner l'ensemble du Webinaire #3 « [La participation – ma Mission Locale, une association comme les autres ?](#) »

PROJET ASSOCIATIF, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION PARTAGE DE PRATIQUES DU RÉSEAU

Deux membres du réseau ont été invités lors de ce webinaire. Ils nous ont fait part de leurs démarches et de leur point de vue.

- Tonino Rizzo, responsable innovation à la Mission Locale de la Métropole de Rouen, nous a présenté sa démarche centrée utilisateur. Chaque mois il organise des focus group pour inclure dans la stratégie de la structure les attentes des jeunes. Il nous présente une méthode agile pour mettre en cohérence les attentes des jeunes et les réponses des équipes dans l'adaptation de l'offre de service. [Voir ici](#)
- Martin David-Brochen, Président de la Mission Locale Lille Avenirs, nous a fait un retour d'expérience sur la création d'un collège jeunes au sein du CA et des leçons qu'ils en ont tiré. Un témoignage utile et inspirant. [Voir ici](#)



MISE EN MOUVEMENT DE LA RECHERCHE-ACTION SUR LA PARTICIPATION

Nous sommes aujourd'hui à l'étape de la « mise en mouvement » des parties prenantes ! Quelques dates et chiffres...

Cycle de « mise en mouvement des parties prenantes » de la Recherche-action Participation

DÉCEMBRE Journal de bord #1

14- [GT pro #1] Participation des jeunes Quel outil pour évaluer nos pratiques ? (9h30-12h30)

NOVEMBRE (2023)

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

15- [Webinaire #1] Participation : de quoi parlons-nous ? (13h30-15h00)

22- [GT pros #2] Participation des jeunes, quelles marges de manoeuvre pour les professionnels ? (15h30-17h30)

FEVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

01- [Webinaire #2] Jeunes, professionnels, élus : de qui parlons-nous ? (13h30-15h00)

Journal de bord #2

09- [Webinaire #3] Ma Mission Locale, une association comme les autres ? (13h30-15h00)

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

18- [GT pros #3] Participation des jeunes, quels cadres mettre en place ? (13h30-15h30)

18- [GT élus #1] Participation des jeunes, quelles sont nos marges de manoeuvre ? (16h00-18h00)

- Ouvert à tous (jeunes, pros, élus)
- Pour les professionnels
- Pour les élus

Journal de bord #3

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

- 21- [GT pros #4] Participation des jeunes, (à définir) (13h30-15h30)
- 21- [GT élus #2] Participation des jeunes, quel changement pour les élus ? (16h00-18h00)

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Journal de bord #4

7- [GT élus #3] Participation des jeunes, quelles actions menées pour les élus ? (14h30-16h30)

24- [Webinaire #4] Bilan (13h30-14h30)

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JUILLET

01-03 : Rencontres Européennes de la Participation (Toulouse)

2024

PRÉSENTATION DU PROCESSUS DE MISE EN MOUVEMENT EN INTELLIGENCE COLLECTIVE

Cette recherche-action se veut collective et ancrée dans le Réseau des Missions Locales. Il nous paraît donc primordial de s'outiller au mieux pour favoriser une co-construction de la réflexion et de l'action au regard du sujet de la participation. Afin de nous soutenir et de nous outiller, Sylwia Wisz et Valérie Normand, facilitatrices en Intelligence collective se relaieront tout au long de ce cycle de mise en mouvement. Extérieures au Réseau, elles seront à la fois en capacité d'ouvrir des espaces de dialogue ainsi que d'apporter leurs méthodes que nous aurons la liberté de nous approprier.

QUELQUES CHIFFRES

- 137** professionnel·les intéressé·es par cette recherche
- 69** structures impliquées dont 5 ARML dans 14 régions
- 17** professionnel·les « noyau dur » de nos Groupes de travail
- 7** élu·es impliqué·es -> à vous de jouer !



Élaboration d'un outil de mesure de la participation – Les défis « participation » des professionnel·les de Missions Locales

En parallèle de l'élaboration de l'outil de mesure de la participation du réseau des Missions Locales, les professionnel·les qui accompagnent l'Institut dans cette recherche se donnent des « défis participation » ! L'objectif est d'outiller la mise en place d'un projet sur le mode participatif ! L'Institut propose le cadre d'un suivi et d'échanges entre pairs pour avancer sur le défi que chacun·e s'est fixé.

En voici quelques exemples...

A la Mission Locale Nord Marnais, Daphné Donzel se donne le défi de « faire vivre et perdurer le conseil des jeunes » qui a été inauguré en 2023 dans la structure. Pour la mise en place opérationnelle de ce projet, elle vise les types de participation Jeune Consultant et Jeune Collaborateur.

Un des défis participation que s'est donné la Mission Locale de Charleville Mézières c'est celui de créer un statut « jeune bénévole en Mission Locale ».

Pour cela, Quentin Warin priorise le type de participation Jeune Collaborateur. Mohamed Sadki, à la Mission Locale Impulsions Métropole Sud, travaille à la mise en place d'une Commission jeune sur le mode Jeune Collaborateur.

A la Mission Locale Nord Isère, Audrey Veyron met en place le projet « Pioche ta question ! » sur le mode Jeune Consultant. 9 questions posées aux jeunes pour recueillir leur parole et améliorer l'offre de service de la structure.

Laurie Tessier, à la Mission Locale Technowest, travaille au lancement de La Collab'. Sur le mode Consultant, ce large panel de jeune pourra s'exprimer sur des thématiques encore à définir.



Participation : ils l'ont testé pour vous

DES ÉLU·ES SE SONT ENGAGÉ·ES DANS LA RECHERCHE-ACTION PARTICIPATION !

Leur rôle est primordial dans cette démarche. Comme nous l'avons vu lors du [Webinaire #2](#), ils et elles sont des parties prenantes au cœur de la vie des Missions Locales, au même titre que les professionnel·les et les jeunes.

Lors de notre premier Groupe de Travail élu·es, nous avons pu réfléchir aux rôles et aux marges de manœuvres des élu·es afin d'identifier les leviers potentiels pour impulser davantage de participation au sein des structures. Les élus présents ont travaillé autour de différentes axes :

- Les fonctions et contributions des élu·es en Mission Locale
- L'écosystème relationnel des élu·es de Mission Locale
- Les zones de décisions effectives et les zones de décisions partageables
- Le(s) type(s) de participation souhaité(s)

Le GT élu·es est encore ouvert ! Le prochain aura lieu le Mardi 21 mai, de 16h à 18h : GT élus #2 : [Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)
[Retour](#)

MONDE DU CINÉMA ET EXPRESSION DES JEUNES

Des Missions Locales s'engagent à donner aux jeunes un espace d'expression et de créativité dont ils savent de saisir. Les médias sont un des vecteurs importants de participation et d'expression, et le Lab'expression en est la preuve.

Et comme chaque année, le Vox Milo Festival 2024 leur a donné un cadre de participation d'exception !

[Vox Milo Festival – \(Re\)vivez l'édition 2024, en images !](#)



Recherche – Ce qu'ils en disent

DÉFINITION DU JOUR

Controverse :

Au-delà de l'aspect contradictoire ou litigieux qu'elle induit, la controverse désigne une « discussion argumentée » voire un « art du débat »*.

L'analyse de la controverse dans le domaine des sciences et technique nous éclaire**. Cela va au-delà d'« une situation de désaccord, de conflit ou de divergence qui oppose plusieurs acteurs autour d'un ou de plusieurs enjeux ». Afin d'en faire des « occasions de participation », il est pertinent de les comprendre comme « des espaces de discussion et de réflexion collective » autour d'enjeux communs pouvant, de prime abord, réunir des opinions contradictoires.

Une controverse peut être imagée par un nœud qui met en tension des idées contradictoires et la discussion argumentée autour de cette tension permet de la réduire ou de la résoudre.

*Source : CNRTL .

**Source : Venturini, T. [2023]. Controverse. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), Dictionnaire

Lien url : <https://www.dicopart.fr/controverse-2023>

VULGARISATION D'UN CONCEPT : CONSENSUS/DISSENSUS

La participation doit-elle avoir pour unique but le consensus ?

La mise en œuvre de la participation comporte inévitablement des « visions orientées »*. Il faut en tenir compte, les questionner pour les assumer ou les faire évoluer. L'opposition consensus/dissensus peut y aider.

En effet, quand il s'agit de participation, le couple consensus/dissensus est au cœur des rencontres. L'analyse approfondie de ces antonymes permet d'explorer les idées associées à cette notion capitale.

Les notions « consensus/dissensus » peuvent être respectivement décomposées car leur sens sont pluriels. Faisons un peu de sémantique :

- Le consensus n'est pas nécessairement un alignement. Dans un sens premier, le consensus désigne l'approbation entre les parties prenantes (Consensus 1). Son second sens, plus subtil, désigne l'intercompréhension (Consensus 2). Autrement dit, « saisir les raisons d'acquiescer » sans nécessairement le faire.
- Le dissensus peut désigner un désaccord tranché qui clarifie les divergences d'opinion (Dissensus 1). Cela ne s'accompagne pas forcément d'un conflit. La mésentente est une source productive d'engagements et de débats.

Et c'est dans cet espace de débat que le second sens du dissensus se trouve. Il désigne la reconnaissance d'une mésentente et/ou la mise en débat des opinions (Dissensus 2).

Pour que le dissensus soit productif, il est nécessaire d'organiser une participation qui remet en question les rapports sociaux de domination. Certains penseurs (tel que le philosophe et sociologue Axel Honneth) vont même jusqu'à défendre une émancipation par la critique et donc par le dissensus.

CONSENSUS	≠	DISSENSUS
Consensus 1 (C1) accord, approbation, alignement des opinions		Dissensus 1 (D1) désaccord, divergence des opinions
Consensus 2 (C2) intercompréhension, considération des opinions, "saisir les raisons d'acquiescer" permettant l'expression d'un accord (C1) ou d'un désaccord (D1)		Dissensus 2 (D2) reconnaissance d'une mésentente interdisant de conclure sur un accord (C1) ou désaccord (D1), débat incontournable mais potentiellement productif

Nous retrouvons donc une opposition de premier niveau entre accord (C1) et désaccord (D1). On comprend ainsi que participation ne rime pas exclusivement avec « accord » (C1) puisque le désaccord (D1) explicite ou implicite témoigne du fait que la personne se sente concernée.

Nous retrouverons une seconde opposition dans les contextes qu'engagent respectivement le consensus et le dissensus : intercompréhension (C2) et mésentente incontournable menant le débat (D2). La reconnaissance de cette mésentente (D2) contribue à alimenter la conversation démocratique et la fabrique de la participation : « la démocratie tient sa vitalité même de la mésentente ». Néanmoins, il semble qu'une intercompréhension (C2) soit nécessaire à la participation de tous-tes.

Participation et accord ne sont pas des synonymes, c'est un raccourci fréquemment emprunté. Si nous devons retenir un élément fondamental pour notre démarche de recherche-action collective sur la participation ce serait l'existence d'une « variété des usages participatifs ».

*Source : Corroyer, G. [2022]. Consensus/Dissensus. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation.
Lien url : <https://www.dicopart.fr/consensus-dissensus-2022>



Recherche – Ce qu’ils en disent

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUCHER Manuel, La nébuleuse du pouvoir d’agir. Champ social, « Pouvoir d’agir », 2023.

Résumé :

Cet ouvrage issu d’une enquête sociologique menée en France 10 ans après les émeutes et révoltes urbaines de 2005 traite de la reformulation des modes d’intervention sociale et politique dans les territoires urbains défavorisés et ségrégués. Il décrit l’émergence d’acteurs sociaux et d’activistes politiques qui, influencés par les débats, méthodes et techniques venues des Etats-Unis, revendiquent oeuvrer pour l’ “empowerment” (traduit en français par “le pouvoir d’agir”) des habitants des quartiers (im)populaires. Après avoir fait l’ “état de l’art” d’un point de vue théorique et sociopolitique du pouvoir d’agir et de ses enjeux, en s’appuyant sur les portraits de pacificateurs et producteurs de désordres, il interroge les représentations, actions et raisons d’agir des différents types de promoteurs de l’ “empowerment à la française” présents dans les quartiers populaires.

Lien url : <https://www.cairn.info/la-nebuleuse-du-pouvoir-d-agir-9791034608300.htm>

[#pouvoiragir](#) [#empowerment](#) [#critique](#) [#mouvementsocial](#) [#participationnistes](#)

BHERER Laurence, « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », Participations, 2011/1 (N° 1), p. 105-133.

Résumé :

L’objectif de cet article est de tracer un bilan des études consacrées à la participation dans le champ d’analyse de l’administration et des politiques publiques (APP). Même si la participation publique peut potentiellement renouveler le cadre d’action des acteurs des politiques publiques, l’APP s’est relativement peu intéressée à ce nouveau phénomène. Les analyses sont consacrées principalement à : 1) des discussions prescriptives sur les besoins de réforme de l’administration publique et l’apport que pourrait avoir la participation publique à ces réformes ; et 2) des typologies sur les différentes formes de dispositifs participatifs. L’article identifie des enjeux où les théories de l’APP pourraient faire une contribution plus importante.

Lien url : <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-105.htm>

[#participation](#) [#politiquespubliques](#) [#réforme](#) [#dispositifs](#)

JAEGER Marcel, « Les nouvelles formes de participation des personnes accompagnées dans les instances de gouvernance et dans les formations », Vie sociale, 2017/3 (n° 19), p. 13-25.

Résumé :

Le législateur a donné, en 2002 et en 2005, une place centrale à la participation sociale : elle est devenue une exigence majeure, qui vise la réalisation complète des droits des « usagers », en attendant l’exercice abouti d’une citoyenneté pleine et entière, mais qui, dans le même temps, renvoie à une autre logique que celle du simple respect de normes juridiques. Ainsi, l’application des obligations réglementaires en matière de participation dans la vie des établissements et services sociaux et médico-sociaux n’est qu’une étape. Pour le Haut Conseil du travail social, il importe d’aller plus loin, en permettant la participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux.

Lien url : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-3-page-13.htm>

[#participation](#) [#gouvernance](#) [#accompagnement](#)

Agence Nationale des Solidarités Actives (ANSA), « Principaux textes encadrant ou encourageant la participation », 2024. Synthèse des textes de lois abondant et encadrant la participation dans le secteur social et médico-social

Lien url :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/textes_encadrant_ou_encourageant_la_participation.pdf

[#textedeloi](#) [#participation](#) [#social](#) [#médicosocial](#)



Il est encore temps !

L'Institut a pour ambition d'essayer cette Recherche-action sur la participation à l'échelle nationale.
Il est encore temps de nous rejoindre !

Contacts



AMEL KOUZA

**Chargée de Développement
de l'Institut Bertrand Schwartz**

06 59 43 67 29 - akouza@unml.info



NINON SZWED

**Chargée de Projet Participation
Institut Bertrand Schwartz**

06 61 71 29 23 - nszwed@unml.info



INSTITUT
**Bertrand
Schwartz**